



POSTES (3)

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN BÂTIMENT GÉNIE CIVIL / MÉCANIQUE DU BÂTIMENT/ARCHITECTURE

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, soit à procurer une assistance technique aux différents services de la commission, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans et en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services, soit à être responsable du fonctionnement des équipements relevant de la mécanique du bâtiment.

Attributions caractéristiques

Technicien(ne) en bâtiment – génie civil

Dans le domaine du génie civil, la personne salariée de cette classe d'emplois analyse les besoins relatifs à la construction et à l'aménagement de locaux ainsi qu'à la construction de mobilier et d'équipement, tout en tenant compte des contraintes qu'imposent leur usage et les normes établies; elle effectue les visites, les recherches et les consultations nécessaires et prépare les plans et devis qui serviront de base de travail au personnel professionnel tel que architectes, ingénieures et ingénieurs; elle vérifie si les travaux respectent le cahier des charges, les différents règlements et normes en vigueur tels que ceux des municipalités; elle peut également se prononcer sur l'opportunité de réaliser ou non les projets qui lui sont soumis, ou proposer les modifications qui s'imposent au point de vue technique, et conséquemment, elle peut expliquer son point de vue à la direction.

Dans les limites de sa compétence, elle élabore et prépare des dessins et des plans de génie civil ou autres, ainsi que les devis appropriés pour fins de soumission, de construction; elle effectue certains travaux tels que les calculs de surfaces, de volumes et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts.

Elle peut, en outre, suivre la marche des travaux et préparer des rapports progressifs en particulier afin d'établir les paiements à faire et de s'assurer du respect de l'échéancier.

Technicien(ne) en bâtiment – architecture

Dans le domaine de l'architecture du bâtiment, elle est responsable du fonctionnement, de l'entretien, de la vérification et de l'installation des composantes architecturales. Elle coordonne les travaux techniques de l'entretien préventif des composantes architecturales du bâtiment, elle procède aux inspections régulières; elle voit à ce que les réparations soient effectuées ou les effectue au besoin; elle fait les recommandations nécessaires pour les réparations majeures ou pour les améliorations requises; elle participe à l'élaboration et à la tenue à jour de l'inventaire

physique des composantes architecturales ainsi que la banque de pièces de rechange nécessaires à l'entretien des bâtiments. Elle étudie, propose des programmes de conservation d'énergie, les applique ou les fait appliquer lorsqu'ils sont approuvés.

Dans les limites de sa compétence, elle élabore et prépare des dessins et des plans d'architecture ou autres, ainsi que les devis appropriés pour fins de soumission, de construction; elle effectue certains travaux tels que les calculs de surfaces, de volumes et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts.

Technicien(ne) en bâtiment – mécanique du bâtiment

Dans le domaine de la mécanique du bâtiment, elle est responsable du fonctionnement, de l'entretien, de la vérification et de l'installation des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et de contrôles; elle effectue les opérations requises de calibrage, d'ajustement, de modification et de programmation des contrôles pneumatiques et électroniques. Elle coordonne les travaux techniques de l'entretien préventif des systèmes mécaniques, elle procède aux inspections régulières et aux tests d'opération requis; elle voit à ce que les réparations soient effectuées ou les effectue au besoin; elle fait les recommandations nécessaires pour les réparations majeures ou pour les améliorations requises; elle participe à l'élaboration et à la tenue à jour de l'inventaire physique des services mécaniques ainsi que de la banque de pièces de rechange nécessaires à une opération sécuritaire des systèmes. Elle étudie, propose des programmes de conservation d'énergie et de l'eau, les applique ou les fait appliquer lorsqu'ils sont approuvés.

Qualifications requises

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de génie civil.

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de l'architecture.

Autres exigences

Avoir une bonne maîtrise de la langue française (écrit et parlé)

Avoir une connaissance des logiciels suivants :

- Windows
- Word

- Excel
- Outlook
- Adobe Acrobat pro
- AutoCAD

Avoir une connaissance du logiciel suivant :

- MS PROJECT

Avoir un permis de conduire valide

Posséder un véhicule automobile pour se déplacer sur le territoire de la CSDGS et pour le transport d'outils et de matériaux.

Atout

Connaissance du logiciel suivant :

- Delta Orcaview (Technicien(ne) en bâtiment – mécanique du bâtiment)

Salaire

- Entre 19,68 \$ et 27,54\$ (Convention collective en vigueur)

POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de **madame Clemencia Escruceria, Service des ressources humaines**, par courrier électronique à l'adresse suivante : cvsrh@csdgs.qc.ca, et ce, avant 16 h le 17 février 2017.

La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries applique un programme d'accès d'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.

La CSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Aucun accusé de réception ne sera émis.